

Bon de commande

janvier 2026



Vous pouvez commander des Tickets Action Cinémas (TAC) toute l'année via ce formulaire, disponible sur www.acrira.org/commande-tac. Nous envoyons les contremarques en lettre recommandée et la facture par mail, payable à réception par virement ou par chèque.
Les TAC vendus actuellement sont valables jusqu'au 31/12/27.

Nom de la structure :

Adresse de facturation :

Code postal / Ville :

Nature :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Société | <input type="checkbox"/> CSE |
| <input type="checkbox"/> COS/Amicale | <input type="checkbox"/> Collectivité |
| <input type="checkbox"/> Association/Club | <input type="checkbox"/> Autre (préciser : |

Nombre de salariés :

Nom de la personne référente de la commande :

Tél. : **Mail :**

COMMANDE (minimum 10 tickets)

NOUVEAU : à partir de janvier 2026, l'AcrirA prend entièrement en charge les frais d'envoi des Tickets Actions Cinémas.

Nombre de tickets souhaités	Prix unitaire	Frais d'envoi	TOTAL = nb de TAC x 6€
	6€ TTC	offerts	

Retrait de la commande

- au bureau de l'AcrirA - 2 rue des Arts et Métiers 38000 Grenoble (sur rdv)
- à L'Auditorium Seynod - Place de l'Hôtel de Ville 74600 Annecy (selon créneaux disponibles)
- envoi en recommandé. Adresse de livraison si différente de facturation :

Règlement par virement (IBAN : FR7642559100000801179168784 / BIC : CCOPFRPPXXX)
 par chèque (à l'ordre de l'association AcrirA)

À retourner complété et signé :

- par mail : action@acrira.org,

OU

- par courrier :

AcrirA

2 rue des Arts et Métiers
38000 Grenoble

Fait à :

Le :

Nom, signature et cachet obligatoires

